

**Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027**

**Décision n° C (2022) 8952 du 30 novembre 2022**

**Consultation N° 02/2026/ BAT-NET-MAR /INAT pour la sélection d'un prestataire de  
service pour**

**L'Assistance à la Coordination technique du projet :**

**« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »**

**(BAT-NET-MAR A1-2.7-206)**

**Contexte**

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « **BATEaux technologiques pour le NETtoyage des fonds MARins** » BAT-NET-MAR A1-2.7-206.

L'Institut National Agronomique de Tunis (INAT), 43 Avenue Charles Nicolle, Tunis (Tunisie), en qualité de partenaire n°6, en collaboration avec :

1. Consiglio nazionale delle Ricerche –Istituto di Studi sul Mediterraneo, Via F.Parlatore, 65, 90145 Palermo (Bénéficiaire Principal -Part. 1),
2. Flag Golfes de Castellammare del Golfo e Carini via Porta Stella 46/49, 91011 Alcamo (TP) Part. 2
3. Mediterraneo Consulting srò. Via F. Schinina 85A, 97100, Ragusa Part.3;
4. Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô 2025, Tunisie, Part.4
5. Notre Grand Bleu, Résidence Kairouan Cap Marina Monastir, 5000 Monastir, Tunisie Part.5

Ce consortium a obtenu un financement pour la mise en œuvre du projet intitulé : « **Bateaux technologiques pour le NETtoyage des fonds MARins** » – BAT-NET-MAR (Réf. A1-2.7-206).

Selon la convention de partenariat l'INAT doit gérer une action pour un cout total de 188297,84 Euro dont 169468,06 Euro financé par l'UE qui corresponde à 90% du cout de l'action et que l'INAT doit garantir 18829,78 Euro comme co-financement qui correspond à 10% du cout de l'action.

Le projet **BAT-NET-MAR** vise à réduire l'impact des déchets d'origine humaine sur les écosystèmes marins en Tunisie. Il s'appuie sur l'utilisation de technologies innovantes, notamment l'intelligence artificielle, pour détecter, collecter les déchets marins et assurer un suivi non invasif de la biodiversité. En impliquant les populations et les administrations locales, ce projet vise à encourager l'émergence de micro-activités économiques durables tout en contribuant au renforcement des politiques environnementales et des mécanismes de gouvernance. Il promeut également un modèle de coopération transfrontalière entre institutions de recherche, partenaires et acteurs sociaux, avec des retombées positives sur les dynamiques socio-économiques locales. Les activités de terrain prévues dans le cadre de ce projet se dérouleront dans les marinas de Bizerte et de Monastir.

**Durée du projet :** 24 mois, du **15 mai 2025** au **14 mai 2027** (sauf prorogation approuvée par l'Autorité de Gestion).

### Article 01 : Objet de la consultation

L'INAT lance une consultation visant à sélectionner un prestataire de services pour l'assistance à la coordination technique du projet, dans le respect des règles du Programme Interreg NEXT Italie–Tunisie 2021-2027, du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 relatif aux marchés publics tunisiens, ainsi que des dispositions nationales applicables.

La consultation sera publiée sur le site officiel de l'INAT (<http://www.inat.tn>), sur le site web de l'IRESA (<https://iresa.agrinet.tn/>), ainsi que dans la presse écrite quotidienne.

## Article 02 : Missions du prestataire

### • Appui à la coordination et au suivi technique

- Appui à la coordination du projet dans la planification, l'organisation et le suivi de la mise en œuvre des activités, en veillant à leur alignement avec les indicateurs de performance et le cadre logique du projet.
- Participation à l'organisation des réunions (INAT et partenaires) et rédaction des procès-verbaux ;
- Appui logistique à l'organisation des événements (ateliers, workshops, séminaires) ;

### • Participation au terrain, Collecte, traitement et valorisation des données

- Contribution à la planification, au suivi des activités de terrain, aux enquêtes
- Participation aux campagnes de suivi sur le terrain
- Collecte des données nécessaires à la mise en œuvre des activités ;
- Contribution à leur traitement et à leur valorisation dans les livrables du projet.

### • Rédaction et suivi des livrables

- Rédaction des rapport mensuels et trimestriels des activités techniques selon les normes du Bailleur
- Participation à la rédaction de rapports de missions, manuels et autres documents requis.

### • Réalisation de toute autre tâche jugée nécessaire pour le projet

- Être disponible et pleinement opérationnel tout au long du projet et rester ouvert à une éventuelle prolongation, sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale.
- Être à la disposition du projet durant le mois suivant la clôture pour assurer la finalisation des rapports demandés par l'Assemblée générale

*Les activités de la présente consultation sont imputées aux groupes de tâches GT1, GT2, GT3 et GT4.*

## Article 03 : Offre Financière et modalités de paiement

A ne pas dépasser un Budget de 12 000 € (Douze mille euros) hors TVA, convertie en dinars tunisiens selon le taux de change [www.inforeuro.eu](http://www.inforeuro.eu) du mois de février 2026. Imputation : « Frais des compétences et services externes – expert externe ».

Les paiements se feront en HTVA contre la présentation des factures en quatre exemplaires originaux, par virement au compte bancaire avec l'état de time Sheets.

Le règlement des montants dus sera effectué sur la base des livrables dûment validés par la coordinatrice.

Le calendrier de paiement est établi comme suit :

- 30 % après validation du deuxième rapport intermédiaire ;
- 30 % après validation du quatrième rapport intermédiaire ;
- 40 % après validation du rapport final et archives.

Paiement par virement sur présentation de 4 exemplaires originaux de facture. Frais de déplacement, hébergement et restauration à la charge du prestataire pour les réunions sur convocation.

#### **Article 04 : Durée du contrat**

La prestation des Services de la présente consultation commencent à partir de la date de notification au titulaire retenu et prendra fin à la clôture du projet (14 mai 2027 sauf dérogation de l'autorité de gestion du programme). Possibilité limitée à 20% du montant initial par avenant approuvé.

#### **Article 05 – Modalités de soumission des offres**

Dossier sous pli fermé anonyme avec trois enveloppes :

##### **Enveloppe A – Administratif**

1. Cahier des charges signé et paraphé
2. Fiche de renseignements généraux (Annexe 1)
3. Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation (Annexe 2)
4. Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de l'INAT depuis moins que cinq ans(Annexe3)
5. Une déclaration sur l'honneur de non-influence (Annexe4)

### Enveloppe B – Technique

1. CV détaillé du prestataire de services
2. Des copies conformes du diplôme et des attestations de formations
3. Liste des références du soumissionnaire (Annexe 5 et Annexe 6) avec pièces justificatives obligatoires
4. Copies des diplômes et attestations professionnelles

### Enveloppe C – Financier

1. Soumission (Annexe 7)
2. Bordereau des prix (Annexe 8)

La non-présentation de l'un des documents (Annexe 7: la soumission) et (Annexe 8: le bordereau des prix) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

- Les participants intéressés sont invités à soumettre leur dossier dans une seule enveloppe contenant les trois enveloppes internes (enveloppe A + enveloppe B + enveloppe C), sous pli fermé et anonyme, par voie postale recommandée, par Rapide-Poste, ou directement contre décharge au bureau d'ordre de l'INAT, à l'adresse suivante:

**43 Av. Charles Nicolle, Tunis 1082**

**Date limite de réception des candidatures est le 01 Avril 2026 à 12 00.**

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

**« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »**

**Consultation 02/2026 pour la sélection d'un prestataire de services pour l'Assistance technique à la coordination du projet :**

**« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »**

**(BAT-NET-MAR A1-2.7-206)**

### Article 7. Examen des candidatures

Les candidatures présentées dans les délais prévus dans l'avis de sélection d'un prestataire de services pour l'Assistance à la Coordination sont examinées par la Commission compétente du bénéficiaire du projet. Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

La commission compétente peut inviter, le cas échéant, par écrit (fax, e-mail, lettre...), les participants qui n'ont pas présenté tous les documents administratifs et techniques requis à compléter leurs offres dans les **sept jours (ouvrables)** suivant la date de la demande, par courrier ou en les déposant au bureau d'ordre de l'INAT.

L'offre est exclue en cas de non-respect du délai supplémentaire ou en cas de la non-présentation des documents requis.

### Article 8. Méthodologie de dépouillement des offres et évaluation des offres

-La commission d'ouverture des offres nommée par le Directeur Général de L'INAT, se réunit le jour fixé comme date limite de réception des offres et à l'heure indiquée dans l'avis de la consultation

-Seuls seront acceptés les plis qui auront été reçus au plus tard à la date et l'heure limite fixée pour la réception des offres.

-la commission d'évaluation procède à la vérification des documents administratifs, à la validation des pièces constitutives de l'offre financière, à la correction des éventuelles erreurs de calcul, ainsi qu'au classement de l'ensemble des offres financières par ordre croissant

-Ensuite la commission procédera à la vérification et à l'examen de l'offre technique de soumissionnaire dont l'offre financière est la moins disante.

-En cas de non-conformité la commission passera aux autres offres selon leur classement financier croissant

- La mission sera attribuée au soumissionnaire le moins-disant et techniquement conforme

Notation technique :

La commission évalue les offres techniques des dossiers et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Critères d'évaluation	Note	Note Min	Note Max
Ancienneté du prestataire ( bureau/consultant .....			<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• &lt; 10 ANS</li> <li>• ≥ 10 Ans</li> </ul>	05 10	05	10

Niveau académique de l'expert qui sera chargé de la mission			25
Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4)	20	20	25
Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +5 ou plus)	25		
Expériences en relation avec le milieu Marin (Attestation de stage, attestation de plongée, ...)			15
Titulaire d'une attestation	05		
Titulaire de deux attestations	10	05	15
Titulaire de 3 attestations ou plus	15		
Compétences			25
Maîtrise des outils d'analyse des données (statistiques, SIG, bases de données) et/ou des outils d'intelligence artificielle appliqués au suivi de la pollution marine et de la biodiversité.	5 points/attestation	5	25
Participation à des projets nationaux (membre de projets, ...)			10
Titulaire d'attestation	5 points/attestation	5	10
Titulaire de deux attestations			
Titulaire de 3 attestations ou plus			
<b>Référence dans des missions d'assistances à la mise en œuvre de projet de coopération internationale en particulier dans des programmes financés par l'Union Européenne (UE) ou similaire (membre, assistance participation aux activités techniques)</b>			15
Moins de 05 références	5		
Entre 05 et 15 références	10	5	15
15 références ou plus	15		

Sont déclarées techniquement conformes les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 60 points/100.

### Article 9: Critères d'élimination

- Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions de la consultation ou qui contient des réserves, non levées par le soumissionnaire, sera déclarée nulle et non avenue. Les soumissionnaires ne doivent porter aucune modification aux documents proposés.

- Toute offre ne comportant pas l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges ci-dessus, même après relance de l'INAT, sera rejetée. À cet effet, l'INAT pourra inviter le soumissionnaire à compléter les pièces manquantes dans un délai qui sera précisé dans la notification de relance. À défaut de régularisation dans le délai imparti, l'offre du soumissionnaire sera déclarée non recevable.

- La non-présentation de l'un des documents : Bordereau des prix et Soumission lors de l'ouverture l'offre sera rejetée.

### Article 10 : Délais de réalisation de la prestation

La prestation des Services du présente consultation commencent à partir de la date de notification au titulaire retenu et prendra fin à la clôture du projet BATNETMAR (initialement prévu pour le 14/05/2027 sauf dérogation de l'autorité de gestion du programme), possibilité limitée à 20% du montant initial par avenant approuvé.

### Article 11. Délai de validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant Quatre-vingt dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

### Article 12 : Résiliation

Outre les cas de résiliation prévus par la réglementation, le contrat sera résilié **au tort du titulaire du marché** en cas de manquements graves à ses obligations contractuelles, après mise en demeure visant et rappelant le présent article, L'INAT se réserve le droit de résilier le contrat sans indemnisation en totalité ou en partie.

### Article 13 : Entrée en vigueur du marché

Le présent marché entre en vigueur dès la notification au titulaire du marché retenu et après l'approbation l'autorité compétente.

Un contrat sera établi entre l'INAT et le prestataire

### Article 14 : Confidentialité

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

### Article 15. Frais d'enregistrement

Le projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg Next Italie-Tunisie 2021-2027, le contrat entre les deux parties est exonéré des droits d'enregistrements conformément à l'article 37 de la loi de finance de l'année 2022.

### Article 16. Litige

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

**Dr. Mouna RIFI**

Coordinatrice du projet  
BAT-NET-MAR



**Ghazi Krida**

Directeur Général  
l'Institut National Agronomique de  
Tunisie

Le Directeur Général de l'Institut National  
Agronomique de Tunisie



**Signé: Ghazi KRIDA**



**ANNEXES – Consultation 02/2026/ BAT-NET-MAR/INAT**

**Assistance à la Coordination technique – Projet BAT-NET-MAR (A1-2.7-206)**

**ANNEXE 1**

**Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire**

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Fax : .....

Date de création : .....

Enregistrée au bureau d'enregistrement des sociétés : de..... sous le n° .....

Effectif approximatif du personnel permanent : .....

Personne bénéficiant d'une procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom, prénom et fonction).....

Fait à .....Le .....

Le Soumissionnaire.....

(Nom, cachet et signature)

Annexe 2 :

Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation

Je suis le soussigné (nom, prénom, qualité)

Inscrit au registre de commerce .....sous le

N° ..... Le lieu de communication désigné (adresse

complète).....

..... Désigné ci-après par le (le soumissionnaire).

Je déclare sur l'honneur que les données incluses dans l'offre sont correctes et les conditions de participation sont respectées, y compris l'absence de condamnations judiciaires pour violation des lois et règlements en vigueur dans le domaine de la législation de l'agriculture.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

### Annexe 3: Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

.....  
.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant élection de domicile à (adresse complète).....

.....  
.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour consultation **N°02/2026/ BATNETMAR** relatif à la : sélection d'un prestataire de service pour la coordination technique du projet « **Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins BAT-NET-MAR A1-2.7-206**»

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche ou de L'INAT ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 4 :

Déclaration sur l'honneur de non-influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

.....

.....

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N°02/2026 relatif à la sélection d'un prestataire de service pour la coordination technique du projet« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins BAT-NET-MAR A1-2.7-206 »

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

## Annexe 5

### Références de projets (nationaux) - Participation du soumissionnaire

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

Participation à des projets nationaux (membre de projets, participations aux activités techniques du projet)

N°	Nom du projet	Bailleur	Programme	Montant du projet (TND)	Date début – date fin (jj/mm/aaaa)	Pièces jointes (oui/non + référence)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

**NB:** Classement par date décroissante.

Joindre obligatoirement les pièces justificatives : contrats, attestations de bonne exécution, *etc...*

Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

## Annexe 6

Référence dans des missions d'assistances à la mise en œuvre de projet de coopération internationale  
en particulier dans des programmes financés par l'Union Européenne (UE) (membre, participation à  
l'assistance à la coordination technique, Activités techniques..... )

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

N°	Nom du projet	Bailleur	Programme	Montant du projet (€ ou TND)	Date début – date fin (jj/mm/aaaa)	Poste occupé	Pièces jointes (oui/non + référence)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

**NB:** Classement par date décroissante.

Joindre obligatoirement les pièces justificatives : contrats, attestations de bonne exécution, *etc...*

Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

## Annexe 7 : Soumission

Je soussigné ..... agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société..... Adhérent à la CNSS N°..... Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°.....faisant élection de domicile à .....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°02/2026 relatif à la sélection d'un prestataire de service pour l'Assistance à la Coordination technique de projet «Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins» (BAT-NET-MAR A1-2.7-206) m'engage et me soumet à exécuter les dites prestations conformément aux clauses du marché et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même pour chaque unité dans les formulaires des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre : .....

Montant en HTVA en Lettre : .....

M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations dans les conditions prévues au marché et dans les délais prescrits dans le cahier des charges administratives.

M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.

M'engage à reconnaître que L'INAT n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.

Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

### Annexe 8 : Bordereau des prix

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
Frais d'assistance à la coordination technique avec présentation des livrables demandés	Frais d'assistance à la coordination technique		
Montant Total HTVA			
TVA .....%			
Montant Total TTC			

Arrêté le présent bordereau à la somme de :

.....  
 .....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire